

Carte Scolaire 2013
groupe de travail académique
vendredi 18 janvier
et Comité Technique Académique
lundi 21 janvier
rectorat



Les opérations de carte scolaire : c'est reparti !

Le groupe de travail aca s'est réuni vendredi 18 janvier dernier au cours duquel le recteur a annoncé, justifié la dotation académique d'une part puis la répartition de cette dotation entre nos 4 départements d'autre part. Le CTA de lundi 21 janvier a repris tout cela.

La FSU n' a pas manqué tout au long du débat de rappeler au recteur combien le compte n'y est pas et combien les problèmes demeurent.

En préambule le recteur nous a fait comprendre que les créations d'emplois annoncées par le gouvernement ne tombaient pas toutes directement sous forme de postes dans les académies puisqu'il s'agissait pour une part d'emplois de stagiaires pour refaire le vivier de la formation, dont nous tirerons les bénéficiaires en 2014 !

Comprenez : ça va être la fête en 2014, en attendant serrons nous la ceinture !

+10 postes pour l'académie, pourquoi ?

Priorités nationales pour les emplois créés :

→ hausse démographique : + 260 élèves pour aca de Besançon

→ rééquilibrer les aca de même groupe : les académies sont réparties en groupes (dominante urbaine, contrastées, dominante rurale) Pour Aca de Besançon nous sommes avec les aca contrastées.

→ développer les priorités d'accueil d'élèves de – de 3ans (en RRS et zone rurale revitalisée), le « plus de maîtres que de classes » pour secteurs les plus fragiles.

Or il se trouve que nous sommes dans notre aca assez bien lotis par rapport à d'autres aca similaires; notre aca est plutôt favorablement placée au regard de la réussite scolaire des élèves.

Donc on nous a octroyé 10 postes dans le 1er degré.

+3 postes pour Territoire de Belfort

+35 postes pour le Doubs

-13 postes pour la Haute Saône

-15 postes pour le Jura

pourquoi ? Comment ?

Objectifs des moyens alloués :

→ les écarts démographiques (effectifs élèves) : dans le 90 + 43 élèves

→ développement accueil des moins de 3 ans en éducation prioritaire + zones de

rivatalisation rurale

→ dispositif « plus de maîtres que de classes » pour secteurs les plus fragiles pour accompagner dispositifs innovants (sur projet donc)

NB : au sein de l'académie c'est notre département qui a le plus de pourcentage d'éducation prioritaire (de 16 à 25%), c'est à ce titre que nous obtenons + 3 postes.



Oui mais...

Dans les débats la FSU n'a pas manqué de rappeler un certain nombre de points :

→ toutes ces belles priorités ne sont qu'un affichage, de la com' à l'état pur : derrière concrètement les DASEN n'auront pas les moyens de les mettre en pratique : + 10 postes pour 260 élèves ça suffit juste à avoir 1 poste pour 26 élèves et on n'a pas encore amélioré l'accueil des – de 3 ans et on n'a pas mis en place « plus de maîtres que de classes »

→ ces moyens ne permettent pas de redéployer des RASED, de recréer des postes de remplaçants pourtant nécessaires, pire : on peut se dire que les nouveaux dispositifs type « plus de maîtres que de classes » se feront au détriment des RASED, des remplacements, des campagnes ... Il faut bien prendre les postes quelque part !

→ les départements de la Haute-Saône et du Jura rencontrent des difficultés sociales, la crise économique n'a pas épargné les campagnes. Or l'offre éducative devrait venir combler ces difficultés sociales et ce n'est pas le cas dans les zones rurales.

→ La FSU a rappelé son refus catégorique de saisir la perche maintes fois tendue du recteur d'opposer un département à un autre pour essayer de déshabiller Pierre et rhabillant Paul.

Lors du CTA (Comité Technique Académique) du lundi 21 janvier la FSU a voté contre cette répartition signifiant ainsi qu'elle n'est pas dupe du bricolage orchestré par le ministère, priorité à l'école OUI, priorité aux moyens ALORS !!

Prochaines étapes

le CTSD : (Comité Technique Spécial Départemental) : vendredi 1er février. Dans ce CTSD le DASEN devrait nous annoncer comment il va décliner sont + 3 postes dans notre département.

Pour rappel cette année : plusieurs écoles étaient au seuil d'ouverture à la rentrée mais n'ont pu bénéficier que d'un surnombre (pas toujours à temps complet) pour gérer leur misère (surnombre qui devient vite remplaçant quand l'administration en a besoin). Le DASEN a également pris 4 postes de remplaçants pour ouvrir là où c'était flagrant.

Que peut-on attendre de + 3 postes après ces années de casse de l'école et de ses moyens ??

URGENT : faites nous remonter vos chiffres et tous les arguments qui joueront en votre faveur !

Géraldine TAPIE suppléante en CTA pour la FSU